

5.00 crédits	60.0 h	Q1 et Q2
--------------	--------	----------

Enseignants	Barroo Sarah ;Bosmans Hilde ;De Rycke Katrien (coordonateur(trice)) ;
Langue d'enseignement	Neerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	L'unité d'enseignement de niveau moyen LNEER1332 de BAC 2 ou équivalent.
Thèmes abordés	<p>Cette unité d'enseignement est articulée autour de thèmes en relation avec le domaine d'études et les futurs besoins professionnels des étudiants. Par exemple, communication en entreprise: réunion, négociation, débat, entretien téléphonique, rédaction d'un mémo, présentation, entretien d'embauche, '</p> <p>Thèmes actuels concernant l'économie, le Marketing, les relations publiques, la gestion générale de l'entreprise, la gestion des ressources humaines, la formation, la logistique, les finances, le commerce.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Compréhension à la lecture</p> <p>1</p> <ul style="list-style-type: none"> lire (de façon autonome) et de comprendre (dans le détail) des textes factuels et des articles spécialisés longs et complexes en rapport avec le domaine d'études. comprendre tout type de correspondance professionnelle (avec utilisation éventuelle d'un dictionnaire). <p><i>Niveau C1- du « Cadre européen commun de référence pour les langues ».</i></p> <p>Compréhension à l'audition individuelle :</p> <p>2</p> <ul style="list-style-type: none"> suivre et comprendre de façon détaillée une conférence ou un exposé complexe du point de vue du fond et de la forme à condition que le sujet soit familier (domaine général) ou en rapport avec le domaine d'études: le monde des affaires. comprendre de façon détaillée la plupart des journaux et magazines télévisés ou radiodiffusés à condition que le sujet soit familier ou en rapport avec le domaine d'études. suivre et comprendre l'essentiel des discussions, des débats, des négociations et des réunions dans son domaine d'études. <p>Compréhension à l'audition interactive :</p> <ul style="list-style-type: none"> comprendre en détail ce qui est dit dans une conversation courante en langue standard. <p><i>Niveau B2 du « Cadre européen commun de référence pour les langues ».</i></p> <p>Expression orale individuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> développer méthodiquement une présentation ou une description en soulignant les points importants et les détails pertinents. présenter des descriptions claires et détaillées de sujets complexes (en rapport avec le domaine d'études), en intégrant des thèmes qui leur sont liés, en développant certains points et en terminant l'intervention de façon appropriée (par ex. : présenter un sujet/dossier professionnel) <p>3</p> <p>Expression orale interactive :</p> <ul style="list-style-type: none"> communiquer spontanément avec un bon contrôle grammatical sans donner l'impression d'avoir à restreindre ce qu'il souhaite communiquer. d'exprimer ses idées et opinions avec précision, d'argumenter avec conviction et de lier ses interventions à celles des interlocuteurs (réunion, négociation,débat, '). <p><i>Niveau B2 du « Cadre européen commun de référence pour les langues ».</i></p> <p>Expression écrite:</p> <p>4</p> <ul style="list-style-type: none"> d'écrire un memorandum (synthese d'un document vidéo) en transmettant une information factuelle et en donnant son opinion.

Niveau B2- du « Cadre européen commun de référence pour les langues »

Code :

5 A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant maîtrise le vocabulaire spécifique lié au domaine des affaires / monde de l'entreprise ainsi que la grammaire. L'utilisation du code est vue dans une perspective communicative de niveau intermédiaire/avancé sans toutefois négliger la correction.

Niveau B2 du « Cadre européen commun de référence pour les langues »

Culture:

6 A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est, au niveau de toutes les aptitudes précitées, sensibilisé à la culture flamande et néerlandaise, a développé la capacité à apprécier les valeurs transmises par cette culture à travers différents domaines (social, politique, économique, monde des affaires).

Niveau B2 du « Cadre européen commun de référence pour les langues ».

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>Si la situation sanitaire le permet c'est à dire si on peut organiser les cours en présentiel.</p> <p>La présence au cours est obligatoire. Si l'enseignant-e le juge utile, il/elle pourrait proposer au jury de s'opposer à l'inscription à l'examen du cours pour un-e étudiant-e qui n'aurait pas suivi régulièrement les activités d'apprentissage (RGEE - art. 72).</p> <p>L'unité d'enseignement de LNEER1532 est divisée en trois parties:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La première partie comprend le vocabulaire des quadris 1 et 2 ainsi que le mémorandum sur la base d'une vidéo. 2. La seconde comprend les techniques de communication professionnelle en entreprise ainsi que la présentation d'un texte et la présentation d'une entreprise. 3. La troisième comprend le test oral où l'étudiant montre qu'il a intégré le vocabulaire d'affaires et le contenu du cours. <p>Toutes les parties des blocs 1, 2 et 3 (= évaluation permanente) pour lesquelles l'étudiant a réussi, ne seront plus reprises lors de l'examen d'août.</p> <p>Evaluation</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Vocabulaire économique (textes et vidéos traités au cours), vocabulaire thématique du syllabus (25%) 2. Rédactions de mémorandums (15 %) 3. Présentation Q1: textes du syllabus Q1 (10 %) <p>Présentation Q2: visite d'une entreprise flamande avec interview d'un manager néerlandophone (20 %)</p> <ol style="list-style-type: none"> 4. Dans la semaine avant les vacances de Pâques, test oral interactif, portant sur les techniques de communication professionnelle en entreprise: réunion, débat, négociation, etc. (15 %) 5. Examen oral à la fin du Q2 (15 %) <p>Toutes les parties d'évaluation sont obligatoires. Cependant, une absence (sans justificatif officiel) à un test d'évaluation permanente entraînera un '0' pour ce même test ; une absence à un partiel ou examen écrit et/ou examen oral impliquera une note d'absence pour la totalité de l'évaluation et l'étudiant se verra donc interdire l'inscription aux autres parties de l'évaluation.</p> <p>Si l'étudiant n'a pas suivi les cours et donc pas passé les différentes parties de l'évaluation permanente, il devra repasser la totalité des parties au mois d'août. Les deux présentations (texte et entreprise) se feront en individuel.</p> <p>ABSENCE :</p> <p>Un M en décembre -> possibilité de présenter en janvier sur appréciation du jury après respect de la procédure mentionnée ci-dessous:</p> <p>En cas d'absence justifiée (par exemple pour maladie), le certificat doit être envoyé au président ou à la présidente du jury, au secrétariat facultaire avec en copie le professeur et coordinateur de cours.</p> <p>Article 103. – Toute étudiante ou tout étudiant inscrit aux examens et qui est empêché de se présenter à l'un ou à plusieurs d'entre eux notifie sans retard au président ou à la présidente du jury et à l'administration facultaire le motif de son absence. Au plus tard le jour qui suit la fin de l'empêchement, elle ou il remet à l'administration facultaire l'original des pièces justificatives éventuelles, c'est-à-dire un certificat médical ou tout autre document dont la force probante est laissée à l'appréciation souveraine du président ou de la présidente du jury. Toutefois, lorsque ce jour est un samedi, un dimanche, le 27 septembre ou un jour férié légal, le jour de la remise des pièces est reporté au plus prochain jour qui ne soit l'un de ceux-ci.</p> <p>Nous vous rappelons qu'en cas d'absence, même justifiée, à un examen, vous ne pourrez présenter cet examen à une autre date durant la session.</p> <p>En effet, la possibilité de représenter à une date ultérieure, durant la session, un examen en cas d'absence justifiée n'est envisageable, en application du <i>Règlement général des études et des examens</i> de l'UCLouvain, que lorsqu'il n'est pas possible de présenter cet examen à une session ultérieure dans l'année académique.</p> <p>NOTE DE PRESENCE</p> <p>Une demande de note de présence en décembre entraîne un zéro pour la totalité de l'évaluation; l'étudiant-e o ne peut la présenter au Q2 ; il peut cependant présenter les évaluations du Q2.</p> <p>En ce qui concerne les demandes de 'note de présence', seules celles introduites via le bureau virtuel de l'étudiant-e seront prises en compte.</p> <p>Si la situation sanitaire ou autre ne permet pas des cours en présentiel les tests de l'évaluation permanente seront remplacés par un examen écrit à la fin de chaque quadri ou pendant la session de janvier/juin si ceux-ci peuvent avoir lieu en présentiel.</p> <p>L'examen oral (par TEAMS si pas possible en présentiel) sera maintenu pour évaluer les compétences communicatives orales des étudiants.</p> <p>Les intelligences artificielles (IA) génératives doivent être utilisées de manière responsable et conformément aux pratiques de l'intégrité académique et scientifique. L'intégrité scientifique impliquant que l'on cite ses sources, l'usage d'une IA doit toujours être signalé. L'utilisation des intelligences artificielles pour les tests et les examens LNED1136 est explicitement interdit et sera considéré comme un cas de tricherie.</p>
--	--

<p>Méthodes d'enseignement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Encadrement: cours en groupes de 20 étudiants. • Charge de travail <p><i>Heures en présentiel : 60 h - Note attestant des "heures en présentiel"</i></p> <p>Si les circonstances (en termes de santé ou de possibilités qui nous sont offertes par les autorités universitaires) le permettent, les "heures en présentiel" consistent à enseigner en direct dans une salle attribuée par l'ILV. Si l'enseignement en direct n'est pas possible, on passera à des leçons numériques par le biais Teams où la présence des élèves est requise.</p> <p><i>Travail autonome (dont e-learning): 90 h</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Extension des connaissances lexicales dans le domaine économique. Le vocabulaire est toujours présenté en contexte. • Des exercices complémentaires devront être faits à domicile. • Exercitation et développement en présentiel des aptitudes réceptives à l'aide de documents authentiques traitant principalement de questions économiques et commerciales. (monde des affaires); Des exercices complémentaires devront être faits à domicile (e-learning sur la plate-forme Moodle). • Exercitation et développement en présentiel d'expression orale dans des situations basés sur le domaine professionnel. (le débat, la négociation, la réunion, la présentation, l'entretien d'embauche'). Des exercices complémentaires devront être faits à domicile (e-learning sur la plate-forme Moodle).
<p>Contenu</p>	<p>Cette unité d'enseignement porte sur la production orale.</p> <p>Elle s'articule autour de thèmes relatifs au domaine d'études et illustrés par des vidéos et des textes. Chaque thème sera approfondi par des jeux de rôles et des discussions dirigées qui permettront également d'exercer le nouveau vocabulaire et les structures.</p> <p>Les techniques de communication spécifiques au domaine professionnel (négociation, réunion, débats, communication téléphonique d'affaires) ainsi que les techniques de présentation seront intégrées par des exercices ciblés.</p> <p>Les étudiants feront dans le courant de l'année deux présentations; une sur un sujet (un texte) économique et l'autre sur une entreprise en Flandre. Ils rédigeront également des mémorandums avec commentaire personnel qui seront corrigés par le professeur.</p>
<p>Ressources en ligne</p>	<p>http://moodleucl.uclouvain.be/login/index.php</p>
<p>Bibliographie</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Syllabus LNEER1532 + Plate-forme Moodle • Les documents audio et vidéo authentiques ayant trait à l'actualité.
<p>Autres infos</p>	<p>Hilde Bosmans: hilde.bosmans@uclouvain.be Sarah Barroo: sarah.barroo@uclouvain.be Katrien De Rycke (coordinatrice): katrien.derycke@uclouvain.be Nele Sterkendries: nele.sterkendries@uclouvain.be</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>ILV</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences de gestion	GEST2M	5		